



## Edito

Nous voilà de nouveau au terme d'une année. Une année inoubliable pour certains. Une année comme les autres pour la plupart d'entre nous. Une année préélectorale pour beaucoup. Un nouveau président de la République, un nouveau député, au printemps prochain. Guerres de personnes, batailles de partis, luttes au sein des partis. Petites phrases assassines. "Cuisine" politique. Chacune, chacun veut être en tête des sondages. On se bat pour être investi par ses pairs, on se mobilise pour trouver les parrainages indispensables. Il faut être le meilleur, même si pour cela il faut "démolir" son adversaire plutôt que de "construire" son programme ou argumenter ses convictions. Tout le monde voudrait être l'élu(e) du 6 mai ou du 17 juin prochain.

Une année de travaux aussi. Travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur l'axe rue principale, rue de la Nied, travaux en continuité des travaux d'embellissements réalisés l'année dernière, travaux qu'il faudra poursuivre pour faire disparaître à terme toutes ces toiles d'araignées disgracieuses qui enlaidissent nos rues. Travaux d'assainissement aussi pour les dernières maisons de notre village qui n'avaient pas le "tout-à-l'égout".

Gros travail de restauration de l'orgue de notre église paroissiale. Un instrument du XIXème siècle, partie intégrante de notre patrimoine communal et culturel que nous nous devons de transmettre en état aux générations futures. Travaux menés en étroite collaboration avec le Conseil de Fabrique qui grâce à votre générosité peut nous soutenir financièrement dans cette entreprise.

Nous voilà donc au seuil d'une année au programme bien chargé. Une année pour laquelle je vous présente à toutes et tous mes vœux de bonheur, de réussite et de bonne santé. Je vous souhaite à toutes et tous des fêtes de fin d'année joyeuses, cordiales et conviviales.

## Voeux

# Le Maire Les Adjointes et le Conseil municipal

vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous invitent à la cérémonie de présentation des voeux au maire qui se déroulera au foyer municipal le samedi 6 janvier 2007 à 20h00



Informations communales.....	p1
Club épargne.....	p7
ASCA.....	p8
Etre pompier.....	p9
APE.....	p10
ASSE.....	p10
Chorale paroissiale.....	p11
Récré à sons.....	p11
Informations pratiques.....	p12

## Naissances

Simon Albert  
Nathan Schmitt  
Adam Becker  
Yorick Muller  
Mila Schang  
Lucas Albert  
Mathis De Gobbi  
Hadrien Guilbert  
Esteban Azambre  
Valentin Szablewski

## Mariages

Clare Wooley et Jean-Pierre Clamme  
Anne Burgholzer et David Urbaniak (à Lachambre)  
Amandine Bert et Pierre Pittarello (prévu le 29.12.2006)

## Décès

Marie Déru, née Senser  
Justine Sabato, née Pellegrino  
Georgette Gérard, née Kopp  
Jeanne Rouget, née Bousch  
Olivier Zinkiewicz  
Gérard Houpert

## Repas des anciens

Le traditionnel "repas des anciens" de Lachambre et d'Altviller sera servi cette année au foyer d'Altviller le dimanche 25 février 2007. Des invitations personnelles seront adressées aux personnes concernées.

## Vie municipale

### Les élus visitent la forêt

Le 23 Juillet les élus accompagnés de M Braussen, agent patrimonial de l'ONF, ont visité la forêt d'Altviller, notamment les parcelles 14 - 13 - 12 - 11 - 9 - 8 situées à gauche de la route menant à Holbach.

L'état général de la forêt est bon. Dans les parcelles 8 et 9 où les épicéas avaient été anéantis par la tempête du 26 décembre 1999, 8000 hêtres ont été plantés en 2001 mais la plupart ont beaucoup de mal à progresser à cause d'un envahissement permanent par les ronciers.

L'entretien de ce domaine devient indispensable et nécessitera de gros investissements à la commune afin de voir la forêt se régénérer efficacement.



On ne le sait pas toujours mais en Moselle et en Alsace, déclarer un changement de domicile est obligatoire. Ce sont trois ordonnances de 1883 prises pendant l'annexion allemande, qui obligent les mosellans et alsaciens à déclarer tout changement de domicile aux autorités locales. Les sanctions pénales encourues à l'époque ont certes été abrogées par un décret de 1919 mais il n'en reste pas moins l'obligation. Aujourd'hui, peu de mosellans et d'alsaciens s'y soumettent, essentiellement par manque d'informations. Même s'il apparaît que cette obligation est aujourd'hui désuète, elle facilite grandement la gestion communale, surtout dans les communes d'une certaine importance. Le législateur s'interroge même quant à l'étendre à toute la France.

## Travaux 2006

Si en 2005 les travaux réalisés (place centrale, enfouissement des réseaux rue de l'église et rue de Romazières) étaient plus spectaculaires, ceux réalisés cette année n'étaient pas moins nécessaires.

D'abord les élèves du Cours Préparatoire ont vu le renouvellement de leur mobilier. La Commune, en collaboration avec l'enseignante, a opté pour un mobilier ergonomique de qualité. Les tables et les chaises sont en effet réglables et grandiront avec l'enfant.

L'école maternelle a, elle aussi, fait peau neuve. Le hall d'entrée, la salle de classe et la salle de repos ont repris des couleurs. Des couleurs gaies, claires adaptées aux lieux ont été choisies par le personnel enseignant et mises en œuvre par l'Entreprise Majcen de Saint-Avold..



*Une classe repeinte*



*Un mobilier neuf*

## Prévisions travaux 2007

En 2007, le Conseil municipal prévoit de continuer son programme d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans la rue principale, la rue de la Nied et la rue des vergers.

L'étude et la maîtrise d'oeuvre ont été confiées à «Techni-Conseil» de Pont-à-Mousson et un technicien contacte depuis quelque temps déjà les riverains pour évaluer les détails des branchements.

Ce projet sera subventionné par le S.A.C.R. (Schéma d'Aménagement des Communes Rurales), du Conseil Général de la Moselle) et le Plan d'Accompagnement de Projet (P.A.P.) de la Régie des Transports Electriques (R.T.E.). Subvention liée à la construction de la ligne électrique de Vigy à Marlenheim, qui passera sur le territoire communal.

Les travaux pourraient démarrer au printemps.

D'autres part, le Syndicat d'Assainissement des 3 Vallées prévoit également en 2007 de raccorder la Commune d'Altwiller et celle de Lachambre à la station d'épuration intercommunale de Folschviller et de réaliser le «tout-à-l'égout» pour les quelques maisons de la rue de la Nied et de la rue de Valmont qui ne sont pas encore branchées au réseau. La rue de Romazières, la rue de la nied, la rue principale, la rue de Valmont seront concernées par ce chantier.

La Commune et le Syndicat d'Assainissement étudient la possibilité de synchroniser les deux chantiers.

En 2007, les riverains des rues concernées par ces travaux vont donc connaître quelques désagréments. D'avance, nous nous en excusons, mais.... Il faut savoir souffrir pour être belle.



*Une toile d'araignée à dépeussierer..*

